

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 20 février 2017, à 19 h, à l'Édifice municipal.

---

Présences :	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale par intérim/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale par intérim/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Gérald Boudreau	-	Chef pompier
Absences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Raoul Boudreau	-	Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire suppléant, Brian Cormier, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par George H. Cormier**

**Appuyé de Mariane Cullen**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 02 – 22

5. **Adoption des procès-verbaux**

a) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 janvier 2017**

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 10 janvier 2017 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 02 – 23

P17 – 02 – 24

b) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 janvier 2017****Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 16 janvier 2017 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Affaires découlant des procès-verbaux**a) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 janvier 2017**

Le conseiller George H. Cormier demande si l'initiative Communauté amie des aînés revient à la table du conseil pour discussion. La directrice générale par intérim, Monique Bourque, confirme que le dossier sera rapporté à une prochaine réunion du conseil.

b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 janvier 2017**

Aucune.

7. **Rapport des conseillers**a) Raoul Boudreau (absent)i) **Protection**

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente le rapport d'activités du Service d'incendie du mois de janvier.

ii) **Mur de la renommée sportive**

La directrice des loisirs et de la programmation donne un bref résumé de la cérémonie qui eut lieu le 19 février dernier dans le cadre du carnaval d'hiver. Elle souligne que la cérémonie tenue au gymnase de l'école Abbey-Landry fut une grande réussite. Compte tenu que le gymnase offre un plus grand espace, le comité prévoit tenir la cérémonie à cet endroit encore l'an prochain.

iii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Aucun rapport.

b) Joe Breaui) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM)**

Le conseiller Breau mentionne que l'initiative de « party de cuisine » organisée par la SCVM a connu un grand succès et est très appréciée par la population. Celui qui a eu lieu dimanche dernier, dans le cadre du carnaval d'hiver, fut une réussite. Le Prix Éloi est prévu le 7 mai prochain. La Société a tenu une journée de réflexion le 11 février dernier pour discuter de projets futurs pour la SCVM.

ii) **Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**

Une réunion aura lieu ce mercredi.

Le conseiller Breau termine en mentionnant qu'il a participé à la course de raquettes organisée dans le cadre du carnaval de Memramcook.

c) **Brian Cormier**i) **Carnaval / Rendez-vous d'automne**

Le maire suppléant mentionne que le carnaval a eu lieu du 11 au 19 février dernier. Malgré que la mauvaise température a forcé l'annulation de 2 activités prévues pendant la semaine, le carnaval fut un succès encore cette année avec une belle participation aux activités variées.

ii) **Centre communautaire**

Aucun rapport.

iii) **Installations récréatives**

Aucun rapport.

La conseillère Mariane Cullen demande quelles sont les prochaines étapes en ce qui concerne le centre communautaire et le centre de la petite enfance et qui doit faire les prochaines démarches. Le maire suppléant mentionne que nous devons faire des suivis auprès de la province (qui gère le dossier de l'Institut) pour discuter de nos intentions et de nos besoins au fur et à mesure que le dossier évolue.

d) **George H. Cormier**i) **Sentier de l'Étoile**

Aucun rapport.

ii) **Associations touristiques**

Aucun rapport.

Le conseiller Cormier réitère son intérêt d'avoir des dossiers additionnels sous sa responsabilité.

e) **Mariane Cullen**i) **École Abbey-Landry**

Aucun rapport.

ii) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC)**

Une réunion est prévue ce jeudi. Le groupe est très encouragé par l'annonce provinciale qui sécurisera l'avenir de l'ancien Institut.

**iii) Comité J'MEM**

Une réunion a eu lieu le 9 février dernier. Le comité prévoit l'organisation de plusieurs activités de levées de fonds, telles qu'une classe de yoga, un « Paint Nite » et une vente de graines (Vessey Seeds) – tout ceci pour assurer la viabilité du projet « Semer dans la Vallée », soit le projet du jardin communautaire. Les cours de cuisine se poursuivent avec 10 jeunes de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Pour ce qui est du club de marche, 50 membres sont inscrits et marchent à l'école Abbey-Landry 4 soirs par semaine. Pour terminer, la conseillère Cullen cherche des informations concernant la gérance de la cantine et la possibilité d'encourager d'offrir davantage des choix santé. Le comité J'MEM souhaiterait que les normes provinciales pour l'alimentation saine dans les installations sportives soient respectées. Le comité demande l'appui de la municipalité à encourager les gestionnaires de la cantine d'offrir davantage des choix santé à l'aréna.

**f) Gilberte Nowlan****i) Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM)**

La conseillère Nowlan mentionne que la prochaine réunion aura lieu demain après-midi.

**ii) Société du Monument-Lefebvre**

La conseillère Nowlan mentionne qu'elle a assisté à la réunion mensuelle de la Société du Monument-Lefebvre le 30 janvier dernier. La Société recevra des fonds pour faire une étude de faisabilité et élaborer un plan d'affaires. Un comité ad hoc a été formé pour travailler sur le plan stratégique. Une prochaine réunion est prévue en février.

**8. Rapport du maire (absent)****i) Institut de Memramcook**

Aucun rapport.

**ii) Chambre de commerce**

Aucun rapport.

**9. Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs****a) Lotissement Tendlight Ceiling – terrain d'utilité publique**

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Tendlight Ceiling et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 17-01, soit 6 % de 18 000 \$ qui donne un montant de 1 080 \$.  
**Adoptée à l'unanimité.**

b) **Société historique de la Vallée de Memramcook – recommandation du nom de l'édifice**

P17 – 02 – 26

**Proposé par George H. Cormier**

**Appuyé de Mariane Cullen**

Que le conseil accepte la recommandation de la Société historique de donner le nom *L'ancienne école de Saint-Joseph* à l'édifice où loge le musée de Memramcook au 612, rue Centrale. **Adoptée à l'unanimité.**

c) **Adhésion à la coopérative CIM**

P17 – 02 – 27

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration d'adopter la résolution suivante et d'approuver le versement de 200 \$ pour 20 parts du capital social de CIM :

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Village de Memramcook a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la municipalité du Village de Memramcook souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$);

**QUE** la municipalité du Village de Memramcook adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

**QUE** Michel O. Gaudet, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la municipalité du Village de Memramcook, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

**QUE** Caroline LeBlanc, directrice générale par intérim, agisse à titre de représentante de la municipalité du Village de Memramcook dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 02 – 28

d) **Demande d'emprunt – prolongement du réseau d'eau – phase 2**

**Proposé par Gilberte Nowlan**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le Village de Memramcook demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

<b>Fin</b>	<b>Somme (\$)</b>	<b>Durée</b>
<u>Service d'eau</u> Phase 2 – Prolongement du réseau d'eau	375 000 \$	30 ans

**Adoptée à l'unanimité.**

10. **Questions différées antérieurement**

Aucune.

11. **Pétition, requête et/ou délégation**

Aucune.

12. **Levée de la réunion**

P17 – 02 – 29

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de George H. Cormier**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 27.

**Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet  
Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale

**Période de questions**

Aucune question du public.